



A l'occasion de l'inscription de votre enfant, il nous semble important de rappeler que le projet de l'Icam est un projet global de formation de la personne dans lequel une part importante est laissée à la « vie étudiante » et, par ce biais aux qualités qui se développent en parallèle à celles plus directement liées à la formation académique. Ce champ extrascolaire qui s'applique tout particulièrement dans la Résidence favorise :

Prise de responsabilité, capacité à travailler en équipe, qualité de « management », éducation à l'autonomie, gestion de projets, gain de confiance en soi... L'engagement des étudiants dans la vie collective favorise également le développement et l'affirmation de leur personnalité ; ensemble de qualités qui les prépare au monde professionnel.

La Maison des Icam (MI) offre, tout particulièrement pour les étudiants des deux premières années, un cadre qui doit favoriser la réussite de leurs études et leur développement personnel. Cette pédagogie de l'accompagnement que nous pratiquons avec bienveillance n'est possible que parce que le cadre de la Maison des Icam nous permet, dans une relation de proximité, d'être témoins des différents temps de la vie étudiante.

La Maison des Icam, site de Toulouse

La résidence Icam accueille traditionnellement 300 étudiants, son intégration sur le campus de l'école en fait un lieu privilégié qui permet aux jeunes qui nous rejoignent une transition réussie entre enseignement secondaire et études supérieures.

Le Bâtiment :

Un bâtiment de 7 étages situé sur le site de l'Icam pour vivre une véritable expérience de campus. 76 appartements composent cette résidence de 300 chambres

- 40 T7 (6 chambres) réservés en priorité aux étudiants de 1ère et 2ème année avec terrasse
- 8 T5 (4 chambres) et 28 studios réservés en priorité aux étudiants de 3ème année et +
- Une salle d'eau pour 2 étudiants (salles d'eau privatives dans les studios)
- Les appartements en colocation disposent d'une cuisine-salon de 25 m² ouvrant sur un balcon/terrasse
- Un réseau internet en Wi-Fi propre à la résidence
- Des équipements collectifs et associatifs situés en rez-de chaussée, dont une laverie
- Des locaux entièrement fermés pour les vélos. Un accès par badge à la résidence et aux appartements



La Vie collective :

Elle est prise en charge pour une part importante par le BDRes (Bureau Des Résidents).

- Lieux de travail
- Un Foyer (baby-foot, billard...) et détente
- Une Chapelle
- Un Service courrier
- Une Laverie Automatique
- Salle de sport et de musculation

La vie extra-scolaire se déploie sur l'ensemble du site à travers les nombreux clubs et activités dont est garant le BDE (Bureau Des Etudiants)

- Bureau Des Sports
- Vie de promotion et inter-promo.
- Les clubs : Environ'Icam, Icam TV, Icam Média, Icam méca ...
- BD'SPI

Nous avons fait le choix d'offrir un lieu où travail et épanouissement personnel forgent les qualités des jeunes qui nous rejoignent et leur permet de « s'éprouver capable » dans leur nouvel environnement.

L'Accompagnement :

L'équipe d'accompagnement de la MI comprend :

- Un directeur
- Une Responsable de la vie étudiante
- Un agent administratif et accueil
- Une équipe de nettoyage
- Un agent de sécurité la nuit, 7 jours / 7.

La Redevance :

L'engagement de location est pris pour toute l'année scolaire soit jusque fin juin 2024.

- 455 € /mois pour les chambres en T7
- 455 € /mois pour les chambres en T5 (cycle ingénieur)
- 515 € /mois pour les studios (cycle ingénieur)

Sont également proposés 42 places de parking, au tarif mensuel de 30€ la place.

Ce montant est considéré toutes charges comprises (eau, EDF, GDF, entretien...), réactualisé au 1er juillet de chaque année.

Il est possible de demander un dossier d'Aide Personnalisée au Logement, le montant versé par la CAF sera déduit mensuellement dès qu'il sera perçu.

A titre indicatif, pour l'année 2022-2023, l'APL mensuelle s'élevait à 94 € (colocation) pour un résident non boursier et à 145 € pour un étudiant boursier.

Pour votre commodité, les paiements sont effectués par prélèvement automatique de septembre à juin.

Un contrat de groupe assurance multirisque-habitation est pris par la résidence pour tous les étudiants. Le montant devrait être d'environ 30 €/an pour 2023/2024. Il est prélevé avec la redevance du mois de septembre.

Le Dépôt de Garantie :

Un chèque de 350 € sert de réservation et de dépôt de garantie. Cette somme est remboursée après le départ définitif, si aucune dégradation n'a été constatée dans les chambres et appartements occupés.

En cas de désistement après le 26/07/2024, le montant de la réservation est conservé par la MI. La Maison des Icam fait l'objet d'un Règlement Intérieur et d'un Projet de Vie acceptés par tous. L'affectation des chambres est réalisée par le BDRes et l'équipe d'accompagnement.

